

Au sommaire :

- ÉDITO
- AG 2025
- VIE DU LYCÉE
- VIE DES ANCIENS

AGENDA :

23-26 JUIN : DANS LES ROUES DU PÈRE PATRI ET DANS
LES PAS DE JEFF

SAMEDI 12 SEPTEMBRE : JOURNÉE DU PÈRE PATRI À
CHAMPAGNY

SAMEDI 10 OCTOBRE : 100 ANS DE L'AMICALE



Soirée des Rois

Unis & Forts

un lien

Unis & Forts aussi sur la toile ► alumni.lamache.org

du lien

Bulletin



The logo for agesca, featuring the word 'agesca' in a bold, blue, sans-serif font. Above the 'e' is a stylized graphic element consisting of three horizontal lines in blue, orange, and blue, resembling a flag or a signal.

Maintenance de portes et portails automatiques

19 rue du 35^{ème} Régiment d'Aviation – 69500 Bron
T. 04 78 74 87 65 – accueil@agesca.fr

www.agesca.fr

Unis & Forts

Organe de l'Amicale de l'École La Mache



Affiliée à la Confédération des
Amicales de l'Enseignement
Catholique de France

Table des matières

Édito	p. 1
Assemblée Générale : Rapport moral	p. 2
Bulletin d'inscription à l'Amicale	p. 4
Assemblée Générale : Rapport financier.....	p. 5
Assemblée Générale : Commission Champagny	p. 6
Bon de soutien.....	p. 8
Présentation du métier de repoussage des métaux	p. 9
Tarif des publicités	p. 9
Le Centre de Formation fête ses 30 ans !	p. 10
Séjour de cohésion des 1 ^{ers} STI	p. 11
Invitation à la projection du film des TSTIB.....	p. 11
Un nouvel avenir pour l'hydro-électricité en France	p. 12
Centrale nucléaire : pénétrez au plus près de la réaction en chaîne	p. 14
Soirée des Rois.....	p. 16
Vie de nos Familles	p. 18
En 2026, l'Amicale a 100 ans !	p. 20

Amicale de l'École La Mache
75, Boulevard Jean XXIII
69 373 LYON CEDEX 08
N° d'Appel unique : 04 72 78 03 89
amicale@lamache.org
Permanences : mercredi de 15h à 18h

alumni.lamache.org

Édito

"Et si l'école c'était fait d'abord pour faire la paix !"

C'est dans une "lettre à mes élèves", la réflexion du célèbre pédagogue lyonnais Philippe Meirieu, qui était venu visiter l'École il y a quelques années.

Proposition d'autant plus pertinente que le monde dans lequel est plongée l'institution scolaire semble devenu de plus en plus violent. Une violence qui se présente comme la seule réponse pour résoudre les conflits. L'Institut de recherche sur la paix d'Oslo en dénombre aujourd'hui 71, répartis entre 36 pays. Et l'on estime à plus de 10 % la population mondiale exposée à la guerre.

Et bien sûr, au-delà des statistiques et des images, ce sont des femmes, des hommes et des enfants qui sont sacrifiés au mépris des droits fondamentaux de la personne humaine.

Cette violence nous semblait parfois lointaine. Elle frappe désormais au cœur même de la cité. Et non plus seulement ceux dont la fonction est de protéger et de défendre, les soldats et les policiers, mais des citoyens, "civils" comme on dit. Elle entre dans les écoles elles-mêmes : les assassinats de Samuel Paty et Dominique Bernard, en sont des exemples tragiques.

La question dès lors se pose de savoir si l'école, comme le demandent certains, doit être un "sanctuaire" c'est-à-dire protéger les élèves du fracas des guerres et des violences ? Bien sûr que la sécurité doit y être assurée. Mais les portiques, caméras et autres dispositifs de surveillance ne semblent pas à la hauteur de l'enjeu. Ajoutons que la généralisation des réseaux sociaux rend toute protection idéologique bien illusoire.

Notre École a elle-même traversé l'épreuve terrible de la 2nd guerre mondiale. Elle a pu continuer à fonctionner dans des conditions difficiles, notamment en raison du départ de nombreux enseignants. Mais la solidarité, dont témoignent les feuillets de guerre édités à cette époque en remplacement du bulletin de l'Amicale, a été exemplaire.

Alors, faire la paix à et par l'école, est-ce possible ?

Permettez-moi 3 remarques sur les moyens d'essayer de la faire ici :

D'abord, l'école est un des derniers lieux d'éducation dans lequel les enfants ne se sont pas choisis. C'est l'occasion de rencontrer des camarades différents, d'apprendre à les connaître, d'apprendre avec eux, de "vivre ensemble" selon la formule célèbre. À condition d'assurer une certaine mixité sociale. Car les conflits, nous le savons bien, reposent le plus souvent sur un rejet de l'autre.

Mais la paix, ce n'est pas seulement "avoir la paix" au sens d'imposer à tous une discipline stricte. Nous voyons bien aujourd'hui combien il est illusoire d'imposer la paix par la force. La paix se construit, dans la reconnaissance de l'autre, le débat, le travail en commun. Les plus Anciens le savent : pour le Père La Mache, l'École reposait sur la participation des élèves à son fonctionnement. Et la création, très tôt, d'un conseil des élèves témoigne assez de son souci de créer avec les élèves un climat apaisé.

Enfin, l'École se doit de ne pas négliger l'éducation citoyenne. Dès sa création, des membres de la Chronique Sociale venaient à l'École former les élèves aux valeurs du catholicisme social. Des sessions d'économie ont eu lieu pendant de nombreuses années. Les cours du Père Patriarca et des interventions lors des échéances électorales notamment, voulaient développer chez les élèves une conscience "politique" au bon sens de ce terme.

Oui, l'École peut et doit apprendre à faire la paix. Les menaces extérieures et les fractures de notre société l'exigent.

Bernard Javaux



Assemblée Générale 2025 : Rapport moral

Merci au Père Jean-Baptiste Mack, nouveau prêtre de l'école, au Père Régis Chare, qui ont concélébré l'Eucharistie, la communion avec le Dieu de l'alliance et de la relation,

Merci à David Durand, responsable de la pastorale, et à Clément Girier pour l'accompagnement de cette messe, ainsi qu'à ces jeunes de la pastorale, qui méritent nos applaudissements.

Ouverture de notre AG Ordinaire :

Nous remercions de leur présence :

- Louis Landrot, Président de la Fondation
- Tony Colella, Directeur de l'école
- Bernard Proton de la Chapelle, ancien président de la Fondation

Et, bien sûr, vous tous qui nous faites l'amitié de votre présence.

Nous avons une pensée pour ceux qui auraient bien aimé être avec nous, mais qui en ont été empêchés par la distance, l'indisponibilité ou la maladie.

Chers amis,

Comme l'an dernier, notre Amicale n'a pas pris de congés, tout le monde était sur le pont...

Notre Conseil s'est réuni 12 fois, je remercie tous les membres, et en particulier :

- Pierre-Louis Champel, notre Vice-Président, responsable du site internet, travail indispensable, ainsi que de notre informatique, et qui réalise les mises à jour et les sauvegardes.
- Christophe Palandre, notre trésorier, qui a établi une gestion rigoureuse des comptes de l'Amicale et de Champagny, et précieux directeur de la Commission Champagny 2030, avec ses nombreux bénévoles que je remercie tous sincèrement pour leur engagement et motivation, il va vous en parler.
- Odile Boisson notre secrétaire, ainsi que pour sa présence tous les mercredis après-midi avec André Petit pour assurer la permanence de l'Amicale et entre autres enregistrer les cotisations, qui arrivent tout au long de l'année.

- L'équipe Bulletin, toujours là, avec les 3 Bernard : Javaux, Perrin, et Pointu, ainsi que André Petit et Odile Boisson ;

J'en profite pour remercier nos 2 annonceurs : AGESCA pour la maintenance des portes et portails automatiques, et notre camarade Nicolas Gharbi, de la 74^e promo, qui tient le restaurant "Maison Grand Large" à Décines, avec une magnifique terrasse au bord du lac de Jonage, vous pouvez y faire de belles réunions de promo..

- L'équipe pour l'aide financière aux "projets des élèves", où l'on retrouve Bernard Javaux, Odile Boisson, Bernard Pointu, André Petit et Jean-Claude Planes.
- Bernard Javaux, qui dirige le Comité de pilotage pour les 100 ans, prévu le samedi 10 octobre 2026, vous pouvez déjà retenir cette date, nous comptons sur vous.
- Pierre Garnier, pour l'organisation du circuit "dans les roues du Père Patri"
- Robert Angst, Bernard Pointu et Nicolas Croizier, pour l'organisation des manifestations, apéritifs et soirée des rois

Notre traditionnelle journée Champagny le samedi 13 septembre a été un franc succès avec 48 présents. La célébration eucharistique était faite par le Père Didier Martin (45^e promo), accompagné de Denis Sornin,

Lors du repas, chacun a pu se présenter à tour de



... Suite du Rapport Moral

rôle, par ordre de promotion, un grand moment de découverte pour certains.

(il s'est passé quelque chose d'amusant, au moment de l'appel de ceux de la 35^e promo, deux se sont levés au fond de la salle de restaurant pour se présenter, et quand arrive le tour du troisième, de l'autre côté, il s'exclame : Ah ! mais vous êtes là, vous, je ne vous avais pas reconnu...)

La Commission Champagne s'est réunie 9 fois.

Nous poursuivons la maintenance et l'amélioration de notre chalet Neige & Roc, et sommes en plein dans la réhabilitation de la Maison du Père Patri, afin qu'elle puisse accueillir 8 personnes dans les 5 ans à venir, comme nous nous sommes engagés à le faire vis-à-vis de l'école le 8 novembre 2024.

La partie sud de la maison suffisait pour répondre à la demande des 8 personnes, et notre premier objectif était naturellement de "sécuriser" les murs de la maison.

C'est pourquoi lors de notre AG, l'an dernier, nous vous avons présenté une étude d'implantation de la partie sud seulement.

Mais, vu l'état des fissures apparentes sur les murs, en particulier celles verticales situés de chaque côté de la maison et en son milieu, le Bureau des Structures nous a fait comprendre que l'on ne pouvait envisager de sécuriser les murs sans traiter la maison dans son ensemble, et pas seulement la partie sud.

Cela signifiait qu'il fallait réaliser des dalles et planchers béton ancrés dans les murs aussi bien au sud qu'au nord, avec pour conséquence de presque doubler l'investissement que nous avons prévu à la signature du contrat sur cette période de 6 ans.

En effet, cela nous a contraints à étudier les plans pour l'ensemble de la maison, car il était nécessaire de prévoir toutes les réservations (eau, évacuations, électricité) avant même que les dalles ne soient coulées, et donc aussi à envisager son occupation à long terme, et non plus seulement pour 8 personnes.

Nos bénévoles ont réalisé un travail gigantesque, il a fallu tout enlever, planchers, plafonds, cloisons, escaliers, tout emmener à la déchetterie située à 13 km, pour ne garder que les murs. Nous avons rajouté

des tirants et les travaux de maçonnerie sont bien avancés comme vous pourrez le voir.

Heureusement, côté financement, Christophe Palandre vous le montrera, il a réussi à augmenter nos durées de location du chalet Neige & Roc, et donc nos rentrées d'argent, qui doivent nous permettre de faire face à tous ces travaux.

Cela ne suffira peut-être pas entièrement, mais nous comptons sur votre solidarité, à commencer par le renouvellement de votre cotisation, et vous pouvez profiter de l'apéritif pour vous en acquitter, et par vos dons qui nous aident beaucoup et nous vous en remercions vivement. En pensant à passer par la Fondation afin de profiter de la réduction fiscale de 66%, ce qui vous permet de donner du sens à vos impôts.

C'est comme cela que nous allons faire face à ce grand chantier, conserver ce patrimoine immobilier dans l'école et tenir notre engagement moral vis-à-vis du Père Patri, à qui nous devons Champagne.

Notre Amicale est animée par des valeurs fortes telles que la solidarité, l'entraide et le partage.

En tant qu'Amicale, nous sommes fiers de notre héritage et de notre contribution à la communauté de notre école. Nous ne sommes pas neutres... Notre mémoire est celle de la fidélité.

Vous le savez, nous avons fait nôtre la devise du Père La Mache : "le premier apprentissage est celui du métier d'Homme, qui ne peut s'effectuer que dans l'épanouissement de la liberté et de la responsabilité". (En effet il ne peut y avoir de liberté sans responsabilité.)

Et je vous rappelle notre petit "Crédo" : Nous croyons que la personne humaine est la plus précieuse des richesses et que la fraternité transcende la souveraineté des nations.

Nous croyons que servir l'humanité constitue l'œuvre la plus noble d'une vie, et que la foi en Dieu donne à la vie son véritable sens

Et nous sommes... carrément La Mache !

Hervé Champel, Président



*A noter !
L'Assemblée Générale 2026
aura lieu pour la St Eloi le
samedi 5 décembre prochain !*

FICHER D'INSCRIPTION AMICALE 2026 - exercice du 01/01/2026 au 31/12/2026

Peuvent adhérer en cotisant à l'Amicale les Anciens Élèves et les Amis de l'École

Selon l'article 5 des Statuts, tous les adhérents versent une cotisation annuelle dont le montant est fixé par l'Assemblée Générale, ce qui a été fait le 6 décembre 2025 : 15, 35 et 45 €.

La cotisation est la principale ressource financière permettant à l'Amicale de remplir sa mission, en particulier :

- Être en lien avec tous les acteurs de la communauté éducative de l'école
- Animer le site internet
- Editer les Bulletins « Unis & Forts »
- Développer les relations amicales de tous les membres
- Gérer et rénover les deux chalets de Champagny
- Participer financièrement aux voyages d'études des élèves

Le Trésorier
Christophe PALANDRE (64^{ème} promo)

Le Président
Hervé CHAMPEL (46^{ème} promo)

A adresser à : Amicale La Mache, 75 Boulevard Jean XXIII – 69373 LYON Cédex 08

✂-----

- Les moins de 25 ans peuvent s'inscrire sans cotisation comme jeunes actifs
- Cotisation à 15 €** : Soutien des moins de 25 ans par une contribution volontaire
- Cotisation à 35 €** : Après 25 ans, pour recevoir les Bulletins par email
- Cotisation à 45 €** : Après 25 ans, pour recevoir les Bulletins par courrier

Nom _____ Prénom _____ Montant de ma cotisation : _____,00 €

Adresse _____ CP _____ Ville _____

Tél _____ Email _____@_____

ANCIEN ELEVE : Promotion n° _____ ou AMI DE L'ECOLE

REGLEMENT : (merci de privilégier les versements par chèque ou par virement) :

par Chèque (à l'ordre de : Amicale La Mache) N° _____ Banque _____

par Carte Bancaire par le lien : [Alumni](https://alumni.com) <https://alumnilamache.org/page/cotisation>

par Virement Bancaire :
IBAN (International Bank Account Number) : FR76 1780 6008 1704 2016 3295 715

par Prélèvement permanent annuel par Mandat SEPA (Le trésorier vous contactera)

Fait à _____ le _____ 2026

Assemblée Générale 2025 : Rapport financier

	DEPENSES	RECETTES	BILAN
Cotisation		10 806,70 €	10 806,70 €
Contribution alumni		4 605,00 €	4 605,00 €
Projet élèves	-4 400,00 €		-4 400,00 €
Frais bancaires	-167,24 €		-167,24 €
Unis et Forts	-5 376,00 €	1 200,00 €	-4 176,00 €
Affranchissement	-1 788,61 €		-1 788,61 €
Manifestation	-2 758,25 €	3 802,00 €	1 043,75 €
Ventes livres		155,00 €	155,00 €
Champagny	-1 962,25 €	1 188,66 €	-773,59 €
TOTAL	-16 452,35 €	21 757,36 €	5 305,01 €
Livret A		24 838,42 €	
Compte Champagny		16 291,58 €	
Compte courant		63 830,57 €	

Nombre de cotisations

2025 : 254

2023 / 2024 : 335

2022 / 2023 : 242

2021 / 2022 : 424

2020 / 2021 : 464

Paiement des cotisations

Par CB sur le site et HelloAsso

Par virement sans frais

Par chèque

En liquide

Élection des membres du Conseil

- Robert ANGST (50^e)
- Odile BOISSON (École)
- Raphaël CABOS (96^e)
- Hervé CHAMPEL (46^e)
- Pierre-Louis CHAMPEL (77^e)
- Nicolas CROIZIER (73^e)
- Tanguy DARLAVOIX (96^e)
- Raphaël DUPUY (66^e)
- Philippe GRENIER (70^e)
- Bernard JAVAUX (École)
- Christophe PALANDRE (64^e)
- Bernard PERRIN (44^e)
- Jean-Claude PLANES (École)
- Bernard POINTU (44^e)
- Didier SERAIN (57^e)
- Vincent SEYSSEL (96^e)
- Vivien VOINDROT (École)

Assemblée Générale 2025 : Commission Champagny

Présentation de notre équipe : Christophe Palandre, responsable de la Commission Champagny

Berthillot Lucas 92°, Boiron Christophe (prof d'élec.), Cabos Raphaël 96°, Champel Hervé 46°, Champel Pierre-Louis 77°, Croizier Henri 39°, Croizier Nicolas 73°, Darlavoix Tanguy 96°, Dupuy Raphaël 66°, Gellon Jean, Paul 40°, Grenier Lisa 90°, Marmonier Henri 41°, Palandre Christophe 64°, Perrot Geoffray 85°, Roche Alain 44°, Seyssel Vincent 96°, Tesson Julien 96°, Voindrot Vivien (prof d'élec.)

Excellent bilan ! Des chiffres records !

Revenus des nuitées x 2 (comparé à 2023)

- 357 personnes différentes
- 1 367 nuitées
- Le chalet a été occupé 158 nuits, 14 semaines complètes, 20 week-ends dont 8 de travaux
- Énergie bénéficiaire
- Dons : 12 757 €

Faits marquants 2025

- Création d'un compte spécifique Champagny au sein de l'Amicale.
- Transfert de tous les contrats de La Fondation à l'Amicale (EDF, SFR, eau, impôts).
- Rafraichissement de Neige et Roc.
- Lancement du projet Champagny 2030 par la rénovation de "la maison du Père Patri" (MDPP).
- Décès accidentel de notre voisin Patrick Ruffier Lanche le mercredi 29 janvier 2025.

Travaux réalisés Neige & Roc

- Réparation de la ligne téléphonique
- Livraison annuelle du bois
- Peinture cuisine A
- Peinture portes WC et douches
- Changement du poêle B
- Remplacement micro-onde et four
- Passage des 4 organismes de sécurité (Chubb-Sicli, Apave, SSI-service, Pouradier, etc.) début septembre
- Ajout d'un évier pour l'augmentation des sanitaires
- Ajout d'un lave-vaisselle et d'un lave-linge

- Changement des luminaires basse consommation
- Ajout de rideaux aux fenêtres et portes

Travaux réalisés Maison Du Père Patri (MDPP)

- Choix d'un maître d'œuvre (Christophe Martin à Bozel)
- Choix d'un maçon (Arnaud Dunand à Champagny)
- Assistance d'un Bureau d'Études structure (ETBA à Allevard)
- Bornage de la limite de propriété (Agence Rossi)
- Réalisation des plans
- Préparation de la maison (Gaine électrique, PVC des évacuations)
- Réalisation des 2 dalles et 2 plafonds avec poutres béton
- Sécurisation de la maison
- Demande en cours à la mairie de l'escalier extérieur et 3 fenêtres

Travaux prévus en 2026

- Achever l'augmentation du nombre de sanitaires N&R
- Fermeture des ouvrants Maison du Père Patri
- Escalier extérieur et 3 fenêtres MDPP

Travaux d'augmentation des sanitaires :

- mars : Semaine 1
- avril : Semaine 2

Travaux de printemps :

- 30-31 mai
- 6-7 juin

Nous avons besoin de vous ! N'hésitez pas à vous manifester : champagny@lamache.org

Les tarifs

Les tarifs 2025 sont les mêmes que les tarifs de locations 2024 :

	ZONE A /nuitée (8 places)	ZONE B /nuitée (21 places)	ZONE A+B (29 places)	Prix de la nuit / adulte	Prix de la nuit / enfant
Estivale	25 €	40 €	65 €	11 €	6 €
Hivernale	35 €	50 €	85 €	11 €	6 €
Electricité	0,65 €	/kWh			
Bois	16 €	/jour (hiver)	5 €	/jour (été)	
Cotisation amicale à jour	Responsable de groupe	35 €			
Cotisation assurance	10 €	/pers par an			

Bilan 2025		du 1 janv au 31 déc	
		01-janv-25	31-déc-25
Disponibilité compte		50 408,04	15 381,58
Revenus		43 308,14	15 381,58
Dépenses		78 334,60	0,00
Différence			-35 026,46

Recettes:		Dépenses:	
Nuitées	22 062	Energie	3 103
Cotisations	4 045	Eau	998
Conso élec	6 362	Achat bois	1 628
Conso bois	1 382	Telecom	247
Dons	9 457	Assurance	197
		Sécurité	1 622
		Impôts	2 636
		Note de frais	5 041
		Divers	1 252
		Maint. N&R	2 217
		Travaux N&R	3 158
		Maint. Chalet patri	360
		Travaux Chalet Patri	55 875

Dons

Vous trouverez le Bon de Soutien page 8.

N'oubliez pas : 66% de votre don sont déductibles des impôts

(dans la limite de 20% de votre revenu net imposable)

- Virement avec intitulé : Don Champagne
IBAN : FR76 1382 5002 0008 7701 2890 027
BIC : CEPAFRPP382
- Chèque à l'ordre de Fondation École La Mache
- Paiement en ligne sur ecolelamache.org
Rubrique Don

Votre don	66% déductible	Il vous en coûtera
100 €	66 €	34 €
200 €	132 €	68 €
300 €	198 €	102 €
400 €	264 €	136 €
500 €	330 €	170 €
600 €	396 €	204 €

Lancement du Projet Champagny 2030

- Rénovation de Neige & Roc
- Restauration de la Maison du Père Patri (sur 6 ans)

Plan financier présenté l'année dernière

Durée	Année	Invest	Total charge et invest avec inflation	Total gains	Don	Solde	Détail investissement
1	2024	13 750	24 451	17 932	5 467	100 000	Balcon-Escalier
2	2025	40 000	56 169	22 636	3 000	66 467	Dalle/escalier/Isol s Toitures N&R/sanit
3	2026	25 000	38 181	23 091	3 000	51 377	Double vitrage les 2 chalets
4	2027	24 100	39 985	23 557	3 000	34 949	Aménagement Chalet Patri
5	2028	24 100	40 894	24 034	3 000	18 089	Aménagement Chalet Patri
6	2029	24 100	40 894	24 522	3 000	1 718	Aménagement Chalet Patri

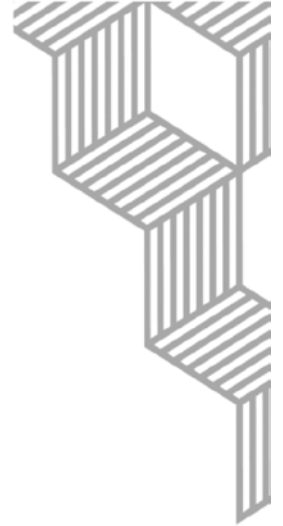
Plan financier réactualisé pour fin 2025 :

Durée	Année	Invest	Charge	Nuitées brutes	Don	Solde	Détail investissement
1	2024	13 750	24 451	17 952	5 467	100 000	Balcon-Escalier
2	2025	78 334	19 302	33 851	12 757	48 972	Dalle + Augmentation des sanitaires NR
3	2026	60 000	15 000	33 000	3 000	9 972	Fenêtres + Toit + Isolation
4	2027	24 100	15 000	33 000	3 000	6 872	Aménagement Chalet Patri
5	2028	24 100	15 000	33 000	3 000	3 772	Aménagement Chalet Patri
6	2029	24 100	15 000	33 000	3 000	672	Aménagement Chalet Patri

En 2026: 60 000 EUR, c'est 24 000 EUR prévu + 18 000 EUR restant à régler maçon + Maître d'œuvre + 18 000 EUR suppl



BON DE SOUTIEN 2026



La Fondation LA MACHE vous remercie par avance de participer au soutien de la réhabilitation des chalets à Champagny en Vanoise

A retourner à Fondation Ecole LA MACHE 75, boulevard Jean XXIII - 69373 LYON CEDEX 08

Nom Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tél _____ Portable _____

Mail _____

Ancien Promo _____ Autre

Je soutiens la réhabilitation des chalets à Champagny

Je participe avec un don de : €

Par paiement en ligne sur notre site www.ecolelamache.org en cliquant sur le bouton « Faire un don ».

Par chèque bancaire à l'ordre de : Fondation Ecole LA MACHE

Par virement, simple et pratique Intitulé du virement : Don pour la réhabilitation des chalets

IBAN : FR76 1382 5002 0008 7701 2890 027

BIC : CEPFRPP382

Tout donateur d'une somme de 1000 € (en réalité 340 € défiscalisé) verra son nom inscrit sur une plaque qui sera disposée dans la Maison du Père Patri

VOS AVANTAGES FISCAUX

Reconnue d'utilité publique, La Fondation Ecole LA MACHE peut recevoir des dons et des legs donnant droit à réductions d'impôts (vous recevrez un reçu fiscal).

• PARTICULIERS:

66% de votre don sont déductibles des impôts (limite : 20% de votre revenu net imposable)

Ex : un don de 400 € ne vous coûte que 136 €.

IFI : 75 % de votre don sont déductibles des impôts (Plafond : 50 000 €/an)

• ENTREPRISE:

60% de votre don sont déductibles des impôts (limite : 5 pour 1 000 € de votre chiffre d'affaires HT)

Présentation du métier du repoussage des métaux

Dans le cadre de la Formation Continue, un partenaire industriel est intervenu auprès d'élèves en terminales professionnelles.

Merci à Jean-Baptiste Champel (81^e), technico-commercial chez Bonitempo (Groupe Kaitalys) pour sa venue dans les locaux de l'École La Mache. Objectifs ? présenter le métier du repoussage de métaux à une cible de Bacs professionnels en chaudronnerie et mécanique générale, identifier les points de similitude entre les processus de fabrication, comprendre les différentes applications dans l'industrie, etc. Les élèves ont souligné l'originalité de ce savoir-faire qui représente une valeur ajoutée exceptionnelle pour certaines industries, dans l'aéronautique, le nucléaire et la défense notamment. Prochaine étape ? Une visite du site de production à Caluire pour mieux comprendre la réalité du terrain et peut-être susciter des vocations...



Sophie Putcrabey, Responsable Formation Continue



Faites-vous connaître !

Nos trois bulletins annuels, tirés à 700 exemplaires papier plus les e-mailings, sont une vitrine pour tous les anciens élèves. Profitez-en pour y faire de la publicité, partager

vos réussites professionnelles ou tout simplement donner de vos nouvelles.

A8 N&B : 120 € Couleur : 160 €	A6 N&B : 200 € Couleur : 300 €	A4 N&B : 800 € Couleur : 1 000 €
A7 N&B : 150 € Couleur : 200 €	A5 N&B : 400 € Couleur : 500 €	

Le Centre de Formation fête ses 30 ans !

Vendredi 14 novembre 2025, une magnifique soirée était organisée en fin de semaine pour célébrer les 30 ans du Centre de Formation Sup'La Mache.

Un grand MERCI aux 200 invités de leur présence, de leur confiance et soutien depuis toutes ces années.

Une pleine et très agréable assemblée : Gouvernance et Direction, Dirigeants et Tuteurs d'entreprises, Institutionnels et Fédérations, Prescripteurs et Financeurs, Partenaires et Confrères, mais aussi et bien sûr Collaborateurs, Enseignants et Formateurs, Stagiaires et ex-stagiaires (alumni)...

Au programme de la soirée : Ouverture par le Président de la Fondation Louis Landrot et le Directeur Général Tony Colella, une rétrospective des 30 ans, une présentation de Sup' La Mache à ce jour et en 2035 !

Mais également la présentation de l'Amicale, d'un spectacle "surprise" avant de célébrer cet anniversaire au self avec le traditionnel gâteau.

Tous les participants ont eu plaisir à revenir et nous rappeler l'histoire, les anecdotes, les souvenirs et les débuts de Sup'La Mache en 1995, au début des années

2000 et ensuite.

Parmi eux, les fondateurs de cette belle aventure, Bernard Badin (1^{er} Directeur) et son Directeur Général Michel Gaunet, mais aussi les suivants Didier Valancogne et Jean-Philippe Buchet.

Enfin, chaque invité a pu repartir avec un petit cadeau porte-clé "Sup' La Mache 30 ans" fabriqué dans nos ateliers Méca et Bois-Agencement pour "marquer le coup" et repartir avec de nouveaux souvenirs.

Un grand MERCI à Jean-Baptiste Delaive et Philippe Cidavi et leurs équipes pour ces belles réalisations en "juste à temps" !

Eric Mutin (Directeur Sup'La Mache)



Pour découvrir plus de photo, scanner le QR code ci-contre



*Ci-dessus : le porte-clé médaille des 30 ans.
Ci-dessous : le traditionnel gâteau*



Séjour de cohésion des 1^{res} STI

Septembre 2025

Cette année encore les 1^{res} STI ont entamé leur année scolaire par le traditionnel séjour de cohésion qui s'est déroulé du 8 au 12 septembre 2025 aux Girards à Lans en Vercors.

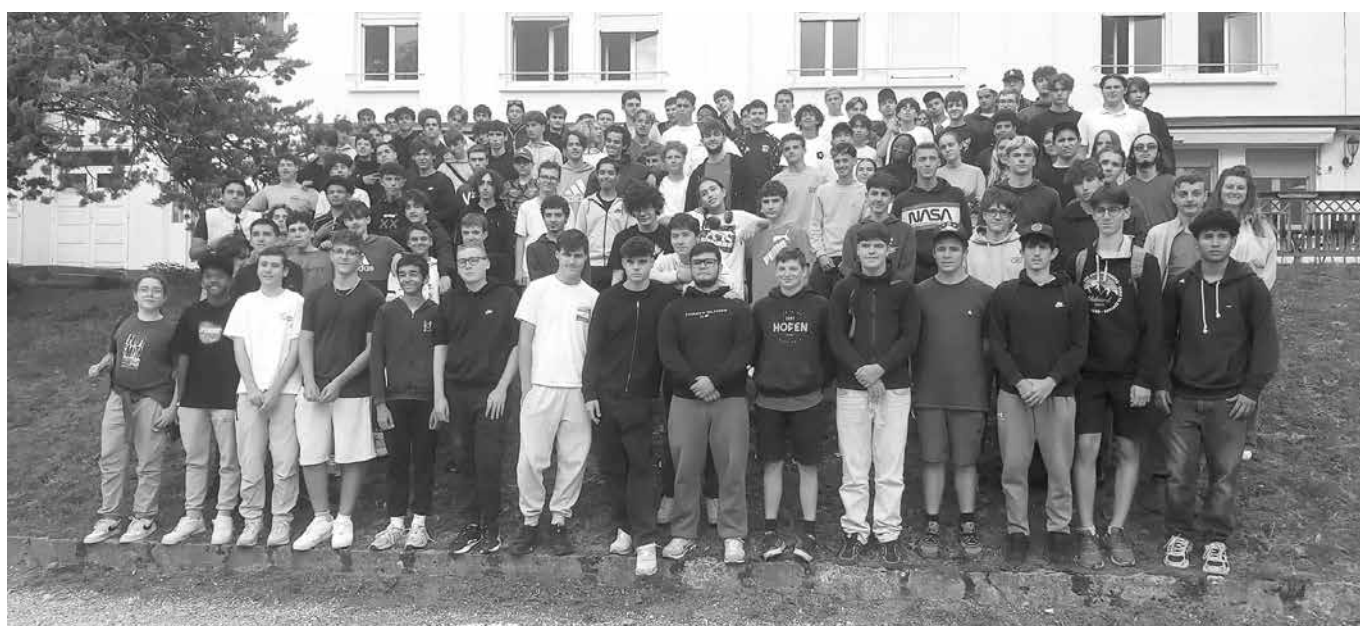
50 % des élèves de ces classes étaient déjà présents au lycée l'année précédente tandis que l'autre moitié vient d'établissements extérieurs. Ce projet est donc le moment idéal pour leur apprendre à se connaître et lancer de la meilleure des façons ce cycle bac de 2 ans.

L'objectif est atteint par le partage de temps d'activités sportives (randonnée, accrobranche, course d'orientation, tir à la carabine laser) et par des temps d'échange.

Les enseignants présents pour les encadrer ont également pu découvrir leurs futures classes et ainsi gagner du temps sur la gestion des groupes.

Un séjour idéal rendu possible par le soutien indéfectible de l'Amicale depuis plus de 10 ans !

Pierre Garnier



Film des TSTIB : invitation à une projection le 21 mai !

A film directed by TSTIB and Ms Whyte

(un film dirigé par les TSTIB et leur professeur, Mme Whyte)

Un groupe d'élèves lance une enquête dramatique sur ce qu'ils pensent être une société secrète de professeur.e.s découvrant des indices de plus en plus suspects dans leur établissement.

Madame Whyte et les élèves de TSTIB sont heureux de vous inviter, en avant-première au film Behind closed doors qu'ils ont réalisé.

RDV le jeudi 21 mai à 18h en salle Maurice La Mache.

Agenda

23-26 JUIN : DANS LES ROUES DU PÈRE PATRI ET DANS LES PAS DE JEFF

SAMEDI 12 SEPTEMBRE : JOURNÉE DU PÈRE PATRI À CHAMPAGNY

SAMEDI 10 OCTOBRE : 100 ANS DE L'AMICALE

Un nouvel avenir pour l'hydro-électricité en France

En France, l'hydro-électricité représente actuellement 14 % de la production totale de l'électricité nationale et si elle est la deuxième source après le nucléaire, elle demeure la première source renouvelable d'électricité. Avec le développement rapide de l'éolien et du solaire, elle offre des solutions très prometteuses pour assurer le mix des énergies non fossiles.

Un peu d'histoire

Au cours de la première partie du XX^e siècle, la France a beaucoup misé sur ce qu'on appelait la houille blanche avec la mise en service de grands barrages comme notamment ceux de Génissiat (Ain 1948), Tignes (Savoie 1953), Serre-Ponçon (Hautes-Alpes 1960).

En 1974, suite au premier choc pétrolier, le gouvernement français promeut l'électricité d'origine nucléaire et lance un important programme d'une dizaine de centrales. L'hydro-électricité va alors connaître une orientation différente : les petites centrales qui ne nécessitent pas de grands travaux de génie civil seront privilégiées ainsi que la conversion en production électrique des anciennes installations hydrauliques : moulins, chutes d'eau.

Il est vrai aussi que les grands sites géologiques facilement exploitables se faisaient rares et que l'opinion publique commençait à se mobiliser face aux conséquences écologiques de ces grandes structures : accaparement de terres agricoles, perturbation de la vie aquatique (migration des poissons, sédimentation), modification de l'hydrologie avec impact sur les nappes phréatiques.

La dernière grande infrastructure a été la construction du barrage de Grand'Maison en Isère qui a été mis en service en 1987, après 10 ans de travaux. C'est le plus grand ouvrage hydro-électrique de France au niveau de sa puissance (1 800 MW). A comparer avec le deuxième barrage français, celui de Montézic (Aveyron) dont la puissance est de 910 MW et qui a été mis en service en 1982.

Ces deux barrages ont pour vocation de stocker de l'énergie pendant les heures creuses et de la restituer pendant les périodes de pointes : ce sont des Stations de Transfert d'Énergie par Pompage : STEP.

Le rôle des STEP

Ce type particulier d'installations hydro-électriques utilise deux bassins de stockage d'eau qui sont situés à des altitudes différentes. Lorsque la consommation d'électricité est faible dans le réseau national, l'eau est pompée du bassin inférieur vers le bassin supérieur et cela constitue un moyen de stockage d'énergie. Dans le cas inverse d'un besoin d'énergie électrique, l'eau est alors turbinée du bassin supérieur vers le bassin inférieur et de l'électricité est ainsi restituée dans le réseau.

Actuellement, on peut considérer que c'est la technique la plus aboutie pour stocker de l'énergie électrique et pour la restituer aux heures de pointe afin de faire face à une consommation accrue. Même si le pompage nécessite plus d'énergie que le turbinage n'en crée, le rendement global s'avère intéressant, car il est compris entre 70% et 85 %. À titre de comparaison, la technique de stockage par hydrogène offre un rendement de l'ordre de 25%.

En France, la première centrale de ce type a été mise en service en 1934 dans les Vosges, entre le lac Blanc et le lac Noir. Suite à une grave avarie technique en 2002, cette STEP a été abandonnée. Si un projet de reconstruction avait été envisagé par EDF en 2010, il avait été ensuite abandonné en raison d'une rentabilité jugée alors insuffisante. Néanmoins, compte tenu d'un changement de contexte lié à l'augmentation des énergies intermittentes, le projet vient d'être relancé et un appel d'offres devrait être lancé pour désigner un concessionnaire.

En effet, les besoins de stockage sont en réelle progression. Déjà dans les années 1970, avec la mise en service de nombreuses centrales nucléaires, la régulation technique limitée des réacteurs nucléaires a entraîné une nécessité grandissante de stockage d'énergie. Et avec le développement des sources d'énergies solaire et éolienne, par nature intermittentes et dépendantes du soleil et du vent, les besoins d'ajustement ne feront que s'amplifier. Cette régulation est d'autant plus nécessaire avec l'énergie solaire, car production et consommation sont "en inverse de phase" : lorsque le soleil luit et que les panneaux photovoltaïques agissent, la demande d'énergie est plutôt réduite.

Un contexte juridique qui s'éclaircit

Une directive de la Commission Européenne de 2014 impose la mise en concurrence des barrages hydrauliques à l'échéance de chaque concession, la Commission Européenne considérant que le monopole d'EDF contrevenait au droit de la concurrence.

En France, la fin des concessions s'étale entre 2003 et 2080 et malgré deux mises en demeure, aucun ouvrage français n'a fait l'objet d'une ouverture au marché. En conséquence, les opérateurs, dans l'incertitude du renouvellement de leur concession, ont cessé leurs investissements, pénalisant ainsi l'évolution nécessaire du parc hydro-électrique.

Toutefois, après une longue bataille juridique, un accord de principe a été trouvé en août 2025 entre les deux parties, prévoyant le passage des concessions échues à un nouveau régime d'autorisation.

Ce régime permettrait le maintien des opérateurs historiques dont EDF, qui en contrepartie de non-mise en concurrence, devrait rétrocéder 6 GW de capacités de production (soit un tiers de son parc de barrages).

Bien que les modalités de cet accord restent à préciser, l'hypothèque est dorénavant levée et permet d'espérer une relance des projets longtemps retardés.

Small is beautiful !

La croissance de la production d'électricité en France passe par le développement de la petite hydro-électricité, c'est-à-dire des centrales dont la puissance est inférieure à 10 MW. En effet, la raréfaction des grands sites géologiques limite sérieusement toute nouvelle construction de structures de grande ampleur. Ainsi, en 2024, le dernier grand projet de barrage sur le Rhône baptisé Rhôneergia – dont l'idée remontait à 1935! – a été définitivement abandonné, compte tenu de son coût et de son impact environnemental.

Actuellement, la France compte environ 2 300 centrales de petite hydro-électricité au fil de l'eau qui représentent une puissance installée de 2 460 MW et une production de 6 TWh/an, soit 10% de la production nationale d'hydro-électricité (Sources : France Hydro Électricité). Cette filière est aujourd'hui en pleine croissance et 2,8 GW d'installations supplémentaires sont ainsi prévus dans les dix prochaines années.

Reste qu'au niveau de la production, le marché de la petite hydro-électricité constitue encore un marché éclaté en une multitude d'opérateurs. Toutefois on note la présence de grosses PME dans l'Occitanie, le Grand Est et la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Le groupe pyrénéen Barthe ENR, issu historiquement de la meunerie, exploite actuellement 33 centrales pour une puissance totale de 32 MW et une capacité de production annuelle de 150 GWh. Ses lieux de production sont principalement les Pyrénées, les Alpes et le Grand Est.

Le groupe familial vosgien GME-JHE s'est développé à partir de centrales motrices pour les métiers à tisser, activité traditionnelle de la région. Il exploite actuellement 39 centrales principalement dans les Vosges et produit annuellement 40 GWh avec une puissance de 10 MW.

Dans la région Rhône-Alpes, la société Les Forces Motrices du Gelon trouve son origine historique dans la meunerie, les moulins Convert de Vonnas (Ain). Elle exploite actuellement 9 centrales situées principalement dans l'Ain, la Savoie et les Alpes, avec une production annuelle de 42 GWh pour une puissance de 12 GW.

Des perspectives prometteuses

Le potentiel de développement de la petite hydro-électricité se situe à la fois dans la création de nouvelles installations, mais aussi dans la modernisation d'ouvrages existants. Ainsi, la transformation du site de Romanche-Gavet (Isère) est assez emblématique. En remplaçant sur le même tronçon de rivière cinq barrages et six centrales, âgés d'un siècle, par un seul duo barrage-centrale, la production a été augmentée de 40 % pour atteindre 560 GWh/an, grâce à une meilleure gestion du flux de l'eau.

Par ailleurs, il existe en France de nombreux gisements de petite hydro-électricité dans les réseaux d'eau artificiels comme les adductions d'eau potable, les canaux d'irrigation, les stations thermales, etc. Certaines sociétés comme Provence Hydro Énergie se sont spécialisées sur ce créneau d'aménagement de nouveaux sites, mais œuvrent aussi à la modernisation d'ouvrages anciens avec notamment des turbines et générateurs plus performants. En effet, compte tenu de la vétusté de certains équipements, le gain en puissance peut aller jusqu'à 10% sans réaliser de travaux importants.

Ainsi, en permettant la décarbonation de l'énergie et sa régulation lorsqu'elle est produite par des sources intermittentes comme le solaire ou l'éolien, l'hydro-électricité est un acteur central dans la transition énergétique actuelle.



Claude Desplanches (50^e)

Centrale nucléaire : pénétrez au plus près de la réaction en chaîne

Article issu du Progrès, dimanche 12 octobre 2025

Elvire Charre, directrice de la centrale du Bugey, a autorisé Le Progrès à pénétrer dans l'enceinte, au plus près d'un réacteur en activité : le bâtiment combustible et sa piscine où reposent, sous cinq mètres d'eau borée, les assemblages de crayons d'uranium usagé. Récit d'une visite confidentielle et impressionnante, sous très haute sécurité.

Visiter le cœur d'une centrale nucléaire relève de l'exceptionnel. Nous avons été six privilégiés à accéder au plus près du réacteur en activité, entourés par la direction du site et par les agents chargés d'assurer notre sécurité. Le chemin a été long pour arriver jusqu'à la zone la plus dangereuse et découvrir la piscine de stockage du combustible.

12h45

Accueil. Récupération, après présentation de la carte nationale d'identité, des badges d'accès, codes personnels. Enregistrement des empreintes digitales. Bien en amont, le visiteur a fait l'objet d'une enquête des services de l'administration française et du renseignement. Il devait aussi détailler le matériel qu'il utiliserait : téléphone, enregistreurs, appareils photo.

Après perception des chaussures de sécurité, casques de chantier, protections oculaires et auditives, Elvire Charre effectue une rapide présentation de la centrale. Les consignes sont strictes : pas de dispositifs de sécurité, caméras, barbelés, panneaux de signalétique, badges.

14h00

L'entrée dans le périmètre vert est similaire à un embarquement à l'aéroport : bannette pour déposer les objets métalliques et effets personnels passés aux rayons X, passage sous un portique de détection, vérifications et fouilles complémentaires, puis passage de tourniquets.

Explication fonctionnelle des principaux bâtiments. Les bâtiments sont énormes. Les diesels d'ultime secours (DUS), par exemple, sont des bunkers de 25 mètres de hauteur garantissant le fonctionnement des matériels de sûreté en cas de catastrophe et de black-out électrique.

15h00

Le passage en zone orange s'effectue à l'aide du badge et de codes personnels. La traversée d'une salle des machines, véritable "cathédrale industrielle", écrasante par la chaleur qui y règne et les dimensions. L'arbre des turbines "Arabelle" et les alternateurs tournent à 1500 tours/minute.

Plus qu'une machine à laver en essorage. Une machine à laver de 50 mètres de long, 8 de diamètre, de 1000 tonnes chacune.

15h30

Passage en zone rouge, avec contrôle biométrique individuel. Après l'ascension d'un escalier, on se retrouve dans un vestiaire. Les femmes à gauche, les hommes à droite. Chacun se dévêt suivant un rituel millimétré et dépose ses habits dans un casier dont l'ouverture et la fermeture s'activent au badge.

Mais pas avant d'avoir enfilé des mules à usage unique, sans avoir

posé le pied nu au sol, le tout en gardant sous la main casque, bouchons d'oreille et badge. Vient le délicat passage dans la zone d'habillage : une combinaison, à cheval sur une frontière matérialisée par une cloison de 15 cm. On enfle d'abord le pied gauche, qu'on passe "côté blanc", ensuite le pied droit. On complète avec un tee-shirt et une combinaison coton. On termine par les gants, "par-dessus les manches", précise l'accompagnateur qui minutera tout le parcours.

Couplé au badge, le petit boîtier servira désormais à passer d'autres points de contrôle et prises de mesures, en temps réel et cumulé.

16h00

Après un autre escalier, un nouveau sas se présente, avec un interphone. Aucun passe-droit : même Elvire Charre décline son identité et un autre sésame pour déclencher l'ouverture. Le gigantisme s'efface. Nous pénétrons maintenant dans un environnement confiné, avec des espaces pressurisés.

Nous empruntons des couloirs jonchés de vannes, de tuyaux et de circuits. Il faut parfois baisser la tête, dans un sous-marin.

Nous accédons enfin à la piscine à combustible : 20 mètres de fond, 9 mètres de large et 11 mètres de long. On oublie la baignade : 11 000 m³ d'eau borée assurent le refroidissement de l'uranium usé. Sous cinq mètres d'eau qui font écran, les neutrons issus de la fission y sont encore très vivaces durant 450 jours avant d'être extraits et évacués.

16h40

Il est temps de rebrousser chemin. Le retour sera aussi drastique, voire plus qu'à l'aller. Le dosimètre n'a pas sonné. Les différents détecteurs de rayons alpha, bêta et gamma resteront également muets.

Chaque étape du déshabillage répond toujours au même souci : traquer le moindre risque, la moindre poussière irradiée sur le matériel, les vêtements ou le corps. Comme l'indique notre accompagnateur, "avec les protocoles de sécurité et de vérifications à toutes les étapes, l'habillage, le déshabillage et le respect des temps d'exposition, il n'est pas rare de faire 3 h 40 de travail effectif sur 7 heures d'amplitude. C'est le poids de la sûreté, de la sécurité, et de notre santé".

Jean-Marc Mazuré

La salle des machines de la centrale nucléaire du Bugey.

Photo P.-Y. Royet



Elvire Charre : "Les arrêts programmés garantissent la sûreté sur le long terme"

Directrice de la centrale du Bugey, Elvire Charre explique les enjeux que représentent les arrêts programmés :

"Ce sont eux qui garantissent la sûreté sur le long terme. Ils permettent aussi d'optimiser la performance de la production, qu'il s'agisse d'opérations nécessitant l'arrêt du réacteur ou en cours de fonctionnement, elles sont à chaque fois anticipées et préparées au maximum."

"Le personnel doit être prêt, formé, le matériel et les équipements doivent être disponibles. Les réacteurs à eau pressurisée 2, 3, 4 et 5 datent de 1978 et 1979. Nous travaillons en étroite collaboration avec l'Autorité de sûreté nucléaire et de radioprotection (ASN) à la maîtrise du vieillissement des matériels et la rehausse du niveau de sûreté. L'ASN nous délivre l'autorisation d'exploitation pour dix ans, mais le contrôle, les travaux et les améliorations sont continus."

Trois types de maintenance existent : l'arrêt pour simple rechargement avec remplacement partiel du combustible, tous les 18 mois (durée : 35 jours), la visite partielle, avec rechargement partiel, contrôles et maintenances supplémentaires (durée : 70 jours) et la visite décennale, avec contrôles approfondis et maintenance complète, tous les dix ans (durée : 130 jours).

Un seuil d'exposition aux rayonnements 20 fois plus élevé chez les travailleurs

Selon EDF, et conformément à la réglementation française, des taux d'exposition volontairement très bas sont imposés afin que les limites soient de sécurité et non de danger.

Cela concerne aussi bien le public que les professionnels travaillant dans les secteurs d'utilisation de l'énergie nucléaire (hôpitaux, centrales nucléaires). Pour les travailleurs, la limite est de 20 mSv/an (mSv : millisieverts) et pour la population, 1 mSv/an.

Petit lexique radioactif : pour en connaître un rayon sur le nucléaire

Le rayon alpha : Le rayonnement alpha émis par un atome radioactif est un faisceau de noyaux d'hélium composé de deux neutrons et de deux protons. Le rayonnement alpha peut être très nocif pour la santé, mais est très peu pénétrant.

Le rayon bêta : Le rayonnement bêta est un faisceau d'électrons. Il peut pénétrer la peau sur quelques millimètres. L'ingestion ou l'inhalation peuvent endommager les organes internes. Il peut être bloqué par de l'aluminium.

Le rayon gamma : Le rayon gamma est composé de photons de haute énergie. Il agit aussi sur l'organisme ionisant. Il peut être réduit ou bloqué par le plomb.

Le rayonnement neutronique : Il se produit lorsque les neutrons sont éjectés par fission nucléaire. Il peut être absorbé par l'eau.

Le dosimètre : C'est l'appareil qui sert à mesurer la dose radioactive reçue par une personne exposée à un rayonnement ionisant.

L'acide borique : Cet acide permet de contrôler le rayonnement des neutrons en les absorbant.

L'uranium : Pour alimenter les réacteurs nucléaires, l'uranium doit être enrichi en uranium 235 à 5 %. Cela permet de soutenir une réaction en chaîne de fission nucléaire et de libérer une énorme quantité d'énergie.



Elvire Charre est la directrice de la centrale nucléaire du Bugey. Photo Pierre-Yves Royet



Cet appareil mesure le débit d'équivalent de dose gamma exprimé en mSv/heure. Photo Jean-Marc Mazuré



Dans la piscine de stockage du combustible usé, l'eau borée joue le rôle d'écran contre le rayonnement émis. Photo P.-Y. Royet

11 000 : En mètres cubes, le volume de la piscine à combustible. Trois à quatre fois le volume d'une piscine olympique. Pas question, cependant, d'y piquer une tête.

Soirée des Rois : Hervé Champel

Merci à tous pour votre présence,
Louis Landrot, Président de la Fondation,
Gilles Déchelette, Vice-Président de la Fondation,
et Tony Colella, Directeur de l'école

Nous vous adressons nos meilleurs vœux pour la nouvelle année, et vous souhaitons bonheur, santé et joies partagées !

Cette année est exceptionnelle pour notre Amicale, puisque le 10 octobre nous fêtons son centenaire.

Un comité de pilotage a été créé sous l'impulsion de Bernard Javaux.

Nous vous demandons de bien noter cette date, et nous espérons nous retrouver nombreux à cette occasion.

Cela sera un événement partagé avec l'école, notre Amicale n'ayant pas seulement pour objet de conserver et développer les liens d'amitié, mais étant à son service.

- Nous voulons honorer le passé et préparer l'avenir.
- Nous considérons que le partage des générations est une richesse.
- Nous aurons des défis à relever.

Bien sûr nous allons continuer la réhabilitation de la Maison du Père Patri, pour offrir la possibilité aux classes nombreuses de l'école de monter à Champagny.

Pour ceux des anciens et des amis de l'Amicale qui souhaitent nous soutenir, vous pouvez le faire en vous inscrivant à notre Amicale, les adhésions sont vitales pour notre association.

Vous pouvez aussi nous aider par des dons défiscalisés, les deux fiches sont ici à votre disposition.

Vous savez que nous en ferons bon usage.

Hervé Champel



Poème de Jacques Brel (1968)

*Je vous souhaite des rêves à n'en plus finir et
l'envie furieuse d'en réaliser quelques-uns.*

*Je vous souhaite d'aimer ce qu'il faut aimer et
d'oublier ce qu'il faut oublier.*

*Je vous souhaite des passions, je vous souhaite
des silences.*

*Je vous souhaite des chants d'oiseaux au réveil
et des rires d'enfants.*

*Je vous souhaite de respecter les différences
des autres,*

*Parce que le mérite et la valeur de chacun sont
souvent à découvrir.*

*Je vous souhaite de résister à l'enlèvement, à
l'indifférence et aux vertus négatives de notre
époque.*

*Je vous souhaite enfin de ne jamais renoncer à
la recherche, à l'aventure, à la vie, à l'amour,
car la vie*

*est une magnifique aventure et nul de
raisonnable ne doit y renoncer sans livrer une
rude bataille.*

*Je vous souhaite surtout d'être vous, fier de
l'être et heureux, car le bonheur est notre
véritable destin.*



Soirée des Rois : Louis Landrot

Monsieur Landrot adresse ses vœux aux Anciens et nous rappelle que si l'École a surmonté de nombreux défis par le passé, d'autres l'attendent auxquels elle va devoir faire face.

1. Baisse de la démographie

Les lycées seront affectés par cette baisse nationale dans quelques années. Les impacts au niveau local régional sont difficiles à estimer. Notre école pourra probablement s'appuyer sur sa réputation, en particulier en lycée Pro, pour limiter les effets négatifs de cette baisse.

2. Manque d'attrait des métiers techniques et concurrence des formations commerciales promues avec de gros moyens de communication

Les principaux effets de cette concurrence sont ressentis dans les formations supérieures en alternance. Là encore, l'École devra s'appuyer sur sa notoriété et sur la qualité de ses formations pour attirer des jeunes.

3. Maintien du niveau des espaces pédagogiques : salles de classe, ateliers, moyens informatiques

L'École doit continuer à maintenir ses investissements en immobilier, en outils modernes de production et en informatique.

C'est ce qui est fait à travers le plan "Bâtissons l'Avenir" en vigueur depuis quelques années.

4. Maintien de la pédagogie ateliers, en "situation réelle" pour les élèves

C'est un incontournable de la pédagogie voulue par le Père La Mache.

Toutefois, sa mise en œuvre est très complexe, car elle nécessite en permanence de trouver des clients qui font fabriquer à nos élèves des produits et des pièces à un prix et une qualité acceptables pour tous. C'est un challenge quotidien qui est relevé par nos chefs d'ateliers et leurs proches collaborateurs.

5. Développement du pôle Supérieur, avec un volet Formation Continue à destination des entreprises, en parallèle des formations en alternance

L'enseignement secondaire est très dépendant des décisions de l'Éducation Nationale. C'est donc principalement au niveau du Pôle Supérieur que l'École a des libertés de développement.

Avec les difficultés mentionnées dans le deuxième défi pour recruter des jeunes, il est opportun de proposer aussi nos compétences en formations techniques aux entreprises et à leurs salariés (Formation Continue).

6. Prise en compte de l'intelligence artificielle (IA) dans la pédagogie, mais aussi dans le changement de mentalité des jeunes (voir édito de Bernard Javaux dans le précédent "Unis et Forts")

L'intelligence Artificielle va transformer notre société et son mode d'acquisition des connaissances. L'impact sur notre pédagogie doit faire l'objet d'une réflexion à tous les niveaux de l'école, professeurs, moniteurs, formateurs, salariés, élèves et étudiants.

7. Appropriation des valeurs du Père La Mache par les "parties prenantes" de l'École.

Ce dernier défi n'est pas le moindre. L'École doit continuer à se différencier par ses valeurs d'écoute, de professionnalisme, de bienveillance, etc. Ces valeurs doivent être partagées par tous. La formation humaine doit aussi rester un des piliers de pédagogie La Mache.

Louis Landrot



Monsieur Louis Landrot nous informe de son départ en retraite. Monsieur Eric Bothier le remplacera à la Présidence de la Fondation, lors du prochain conseil.



Vie de nos Familles

Naissances

Adrien Morat (87^e)

Hier, 2 décembre, a été une journée très spéciale, ma compagne nous a offert le plus bel anniversaire dont je me souviendrai jusqu'à la fin de ma vie. Adèle et Jade se portent très bien, la maman aussi. On vous embrasse tous et on a hâte de vous les présenter. Magali Baucent et notre fille aînée Astrid se joignent à moi pour vous remercier. À très bientôt les amis !

Gilbert Di Franco (73^e)

Gilbert Di Franco et Yaël ont le plaisir de vous annoncer que le petit William est né le 21 janvier 2026. Lui et la maman vont très bien

L'Amicale s'associe à la joie des nouveaux époux, de leurs familles et leur adresse ses Meilleurs Vœux de Bonheur.

Mariage

François Chardiny (57^e)

François Chardiny et Madame ont la joie de vous faire part du mariage de leur fils, Marc avec Claire Burguet. Ils vous prient d'assister ou de vous unir par la prière à la messe de mariage qui sera célébrée le samedi 16 mai 2026 à 14h30 en l'église Saint Jean-Apôtre de Régnié-Durette (Rhône). Le consentement des époux sera reçu par le Père Etienne Roche.

L'Amicale s'associe à la joie des nouveaux époux, de leurs familles et leur adresse ses Meilleurs Vœux de Bonheur.

Décès

René Deguerry (31^e)

L'Amicale a été informée, par l'intermédiaire de son épouse, du décès de René Deguerry survenu le 28 janvier 2026.

Madame Alice Ancelle

Nous avons appris les décès de Madame Alice Ancelle, maman de Jean-Marc (60^e), ancien président de l'Amicale, et de Guy (63^e) dont les funérailles furent célébrées jeudi 23 octobre 2025 en l'église Saint-Maurice à Lyon 8^e. Quelques Anciens étaient présents pour témoigner de leur sympathie auprès de Jean-Marc et Guy.

André Ruchon (37^e)

L'Amicale a appris par son épouse, mais sans autres précisions, le décès de André Ruchon survenu le 25 novembre 2025.

Paul Barbier (37^e)

C'est par son fils, Bruno (71^e), que nous avons appris le décès de Paul Barbier survenu le 3 janvier 2026 dans sa 86^e année.

Paul était très attaché à l'école, il suivait son évolution avec attention. Le Bulletin de l'Amicale servait de trait d'union. Il se rendait régulièrement à la St Eloi pour

participer à l'AG de l'Amicale. Il remontait également de temps en temps à Champagny où il a passé du temps avec sa famille. Il participait aussi aux journées de retrouvailles de sa promo. Le Bachut coulait dans ses veines et toute sa vie, il a fait référence à l'École. Il y a appris son métier de serrurier bien sûr, mais gardait également la marque de son apprentissage de métier d'homme. Avec mon frère Eric Barbier (60^e), maman Marie François et ma sœur Odile nous vous souhaitons une bonne continuation.

(Témoignage de Bruno Barbier)

Maurice Crouzet (ancien professeur de dessin industriel)

Nous avons appris par son épouse son décès le 15/10/2025 à l'âge de 94 ans. Enseignant au Lycée Frédéric Faÿs à Villeurbanne, il a assuré à La Mache, pendant une vingtaine d'années le cours de dessin industriel aux élèves de Terminale Chaudronnerie. Il a su leur communiquer sa passion pour ces métiers de la chaudronnerie, passion qui ne l'a jamais quitté ; jusqu'à ses derniers jours il a conservé dans sa chambre des plans d'appareils chaudronnés qu'il ressortait et commentait avec enthousiasme à chaque visite. A la retraite, il s'impliqua activement à la Commission Taxe d'apprentissage et a gardé jusqu'au bout un attachement fort à notre école.

(Témoignage d'Henri Marmonier)

Jean François Buisson (42^e)

Madame Roselyne Buisson, son épouse, a le regret de nous faire part du décès de son mari Jean François Buisson, survenu le 1^{er} octobre 2025. La messe de funérailles a été célébrée le 10 octobre en l'église de Limonest suivi de l'inhumation au cimetière de Lalouvesc (Ardèche).

Mon mari était très attaché à l'École La Mache qui lui a inculqué, non seulement le savoir, mais aussi les valeurs humaines qui forment un homme.

(Témoignage de Madame Buisson)

Jean René Paccard (55^e)

C'est avec beaucoup de tristesse que Madame Ghislaine Paccard son épouse, ses enfants et petits-enfants nous apprennent le décès de Jean René survenu le 5 août 2025.

Jean René a lutté de toutes ses forces pour lui, pour nous, mais la maladie a été la plus forte

(Témoignage de madame Paccard).

Madame Gisèle Barret-Comtet

Notre ami Robert Barret (47^e), ses enfants et petits-enfants, ont la tristesse de nous faire part du décès de madame Gisèle Barret-Comtet survenu le 21 septembre 2025 à l'âge de 75 ans. La cérémonie religieuse fut célébrée le 26 septembre en l'église Sainte Madeleine à Villeurbanne, suivie de l'inhumation au nouveau cimetière de Cusset.

André Lachard (34^e)

L'École a le regret de nous faire part du décès d'un de ses anciens professeurs (électricité), André Lachard. La cérémonie de funérailles a eu lieu le 18 février 2026 dans l'Enclave des Papes qui l'avait adopté depuis 1980 à Valréas (84).

Voir hommage ci-contre

Monsieur Farre

Nous avons été informés, courant octobre 2025, du décès du papa de notre ami Eric Farre (67^e).

Pierre Raffin (35^e)

C'est André Bernard (35^e) qui nous a fait part du décès de Pierre Raffin survenu après une longue maladie et dont les funérailles furent célébrées le 23 décembre en l'église de Francheville le Haut.

En ces douloureuses circonstances, l'Amicale s'associe au chagrin de chacune des familles et les assure de son union dans la pensée et son soutien par la prière.

Hommage à André Lachard (34^e)

Un brin séducteur, toujours "bien mis"... c'est ainsi que les élèves de 4^e année (terminale), dans les années 60 ont fait connaissance avec leur nouveau professeur d'atelier d'électricité qui remplaçait Robert Dumonteil (30^e) sous l'égide de Louis Masson (21^e). Passé ce premier contact, ils découvrent le "battant" qui sait immédiatement les motiver, par exemple devant d'imposantes armoires électriques à monter et câbler, devant le tour à bobiner le fil de cuivre émaillé qui permettra de réparer un moteur endommagé, devant une rebutante matrice destinée à utiliser les maths pour élaborer un schéma électrique d'automatisme, prélude aux automates programmables...

D'autre part, le rôle d'André ne se limitait pas à la formation directe de ses élèves puisque dans le cadre de ses fonctions il participait avec des collègues d'autres établissements ou des industriels à la création d'un CAP de dessinateur en construction électrique (dont il était le seul à proposer une épreuve !)

Il n'hésitait pas non plus à consacrer du temps en soirée (voire un samedi) pour animer des groupes de réflexion en ou hors les murs, réservé librement aux 4^e années sous l'appellation par exemple "science et foi", "soirées d'aide aux sans-abri", "reprise de conférences du Père Varillon", "politique et foi" (c'est le groupe que nous animions André et moi), etc.

En outre il me faut encore relater qu'avec René Valette (35^e) et Marc Morellet (35^e) nous restons les 3 témoins vivants de l'engagement militant d'André tout au long de ces vingt années durant lesquelles nous avons travaillé en étroite collaboration.

Toute l'école en aura également profité, ne serait-ce qu'au plan de notre statut d'enseignants hors contrat (voir les événements de mai 68...) et pendant toutes les années où il a été notre délégué syndical en parallèle avec ses engagements au niveau du centre social de la Guillotière.

Vers les années 70, avec Simone qui devait reprendre le fermage familial de la ferme de l'Estang situé à Valréas, il obtint un mi-temps pédagogique pour se mettre au parfum de la culture des asperges, des melons et de la taille de la vigne... Ce fût la période où il put proposer à ses élèves des week-ends de chantier de rénovation. De même, il conviait ses collègues du Bachut et leurs enfants à venir partager le méchoui, ou pour les plus jeunes, le toboggan dans la colline de sable entre autres... !

Au retour de ses week-ends, il savait encore remonter des cubis de vin de la coopérative de Valréas que l'on s'empressait de camoufler dans le vestiaire des "boiteux" !

D'autres que moi seraient plus à même de relater la suite de tous ses engagements au niveau de l'Enclave des Papes en tant qu'adjoint à la culture auprès du Maire de Valréas (maintenance de la maternité, participation à la commission culture... voir article complet du Dauphiné Libéré du 16 février 2026) tout cela entre deux envolées de Jacques Brel ou le chant de "l'oiseau du petit bois derrière chez moi"... ! Toutes choses qui réveillaient en lui un sursaut de mémoire lorsqu'on lui rendait visite dans son EHPAD de Vaison-la-Romaine où il a vécu ses dernières années de vie très délicates.

Pierre Perdrix (36^e)



En 2026, l'Amicale a 100 ans !

Samedi 10 octobre 2026 : inscrivez-vous !

Fêtons cet anniversaire tous ensemble ! Un anniversaire convivial et festif, une occasion de rencontre :

- Entre les anciens élèves qui se sont connus à l'École, mais aussi
- Entre les plus âgés et les plus jeunes, leurs parents,
- Les professeurs et le personnel.

Vous avez des contacts avec vos copains de promotion, vos anciens collègues ? N'hésitez pas à leur transmettre l'invitation à l'événement.

Le programme :

- Expositions (photos, vidéos, projets d'élèves)
- Fresque historique et visites guidées
- Tables rondes sur la formation, l'industrie et les valeurs de l'École
- Déjeuner avec une paëlla et un gâteau d'anniversaire
- Et surprises !

Vente de vin GUIGAL avec l'étiquette des 100 ans de l'Amicale au tarif de 48 € le carton de 6 bouteilles

E. GUIGAL - CHÂTEAU D'AMPUIS - 69420 AMPUIS - www.guigal.com

"Côtes-du-Rhône" rouge 2021.

Afin de pouvoir aider au financement des travaux de rénovation des chalets de Champagne, les cartons sont en vente au bureau de l'Amicale, vous pouvez venir vous en procurer le mercredi après-midi de 15h à 18h.

Vous pouvez dès à présent :

- nous envoyer des photographies, des films ou des vidéos sur la vie de l'École (atelier ou internat), sur des voyages de classe, des moments festifs ou de détente, des séjours de cohésion, des sorties de promotion, etc.
- nous faire connaître des réalisations de toute sorte (du porte-clé fabriqué à l'atelier à l'objet artisanal ou industriel réalisé par des élèves) qui pourraient faire l'objet d'une exposition présentée lors de cette journée.
- mais aussi nous dire simplement comment vous imaginez cette journée d'anniversaire pour qu'elle soit la plus belle possible.

Pour que nous puissions organiser au mieux cet événement, nous vous serions reconnaissants de nous retourner ce coupon :

Nom _____ Prénom _____ Promo _____

AUTRE _____

Téléphone _____ Mail _____

Pensez-vous être présent(e) ? OUI NON

Nbre de personnes : _____

Nos chalets sous la neige, que la montagne est belle...



Sarl Hubert Germain(72e)
Atelier de Ferronnerie Serrurerie

31 Avenue d'Arsonval - ZI Cenord
01000 Bourg-en-Bresse
06 09 61 54 91 - hgferonnerie@gmail.com

Rampe, garde-corps, escalier, marquise, pergola, portail,
travail à la forge, etc.


MAISON GRAND LARGE
Expériences authentiques et personnalisées depuis 1997

5 espaces intérieurs & extérieurs
Jusqu'à 300 pers.

Pour toutes vos prestations privées ou professionnelles
Clé en main - sur mesure
Cadre naturel & chaleureux

60 rue Francisco Ferrer 69150 DECINES
04 78 49 11 19 info@maisongrandlarge.fr
www.maisongrandlarge.fr



- On a besoin de vous
- n'hésitez pas à vous manifester
- Mail: champagny@lamache.org

MERCI

